

<p>COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL DU 23 Juillet 2018</p>

L'an deux mil dix-huit, le vingt trois Juillet à 20h30, les membres du comité syndical, dûment convoqués le dix huit Juillet deux mil dix-huit, se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Loïc BATAIS, Président.

Nombre de membres en exercice : 8
 Nombre de membres présents : 7
 Nombre de votants : 8

Étaient présents : AUBREE Anthony, BATAIS Loïc, BRUNEL Jean-Claude, CHARTIER Marie Thérèse, DELISLE Eric, PAIRE Nicole, ROUANET Jeanine

Étaient absents excusés : PARENT Arnaud

Étaient absents :

M. Parent Arnaud donne procuration à M. Battais Loic.

Madame Pairé Nicole est nommée secrétaire de séance.

M. BATAIS Loic ajoute un point à l'ordre du jour : le tarif de location du mini bus

30/2018 : Installation du nouveau comité du Regroupement Scolaire

Madame PAIRE Nicole, doyenne d'âge, prend la présidence pour les élections :

Premier tour de scrutin :

ELECTION DU PRESIDENT

M BATAIS Loic est candidat.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Votants : 8
 Exprimés : 8
 Blancs ou nuls : 0
 Majorité absolue : 4
 Ont obtenu :

BATAIS Loic	8 voix
--------------------	---------------

M BATAIS loic est élu président.

ELECTION DU VICE PRESIDENT

Premier tour de scrutin :

Mme PAIRE Nicole est candidate.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Votants : 8
 Exprimés : 8

Blancs ou nuls : 0
Majorité absolue : 4
Ont obtenu :

PAIRE Nicole	8 voix
---------------------	---------------

Mme PAIRE Nicole est élue vice présidente.

ELECTION DU SECRETAIRE

Premier tour de scrutin :

Mme ROUANET Jeanine est candidate.
Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Votants : 8
Exprimés : 8
Blancs ou nuls : 0
Majorité absolue : 4
Ont obtenu :

ROUANET Jeanine	8 voix
------------------------	---------------

Mme ROUANET Jeanine est élue secrétaire.

ELECTION DU REFERENT INFORMATIQUE

Premier tour de scrutin :

M. DESLISLE Eric est candidat.
Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Votants : 8
Exprimés : 8
Blancs ou nuls : 0
Majorité absolue : 4
Ont obtenu :

DESLISLE Eric	8 voix
----------------------	---------------

M DESLISLE Eric est élu référent informatique.

Les membres : M. AUBREE Anthony, M. BRUNEL Jean Claude, Mme CHARTIER Marie-Thérèse,
M. PARENT Arnaud

31/2018 : Tarif cantine garderie rentrée 2018-2019

Les membres ont votés les tarifs suivants à l'unanimité :

GARDERIE (RIMOU ET ROMAZY)

- ♣ De 7h à 8h : 0.50€ par demi-heure
- ♣ De 8h à 8h30 : gratuit

CANTINE

- Repas enfant : 3.25€
- Repas à partir du 3^{ème} enfant : 2.65€

- ◆ De 16h30 à 17h : gratuit
 - ◆ De 17h à 19h : 0.50€ par demie heure
 - ◆ Au-delà de 19h : 5€
- Repas adulte (agent sirs, enseignant,..) : 5€

Une note d'informations sera transmise aux parents sur les heures de garderie, les tarifs, les horaires de transport,

Un point avec la trésorerie sur les dettes sera réalisé à partir du 20 Août 2018.

32/2018 : Tarif mini bus

Pour la saison 2018-2019, le comité a voté à l'unanimité les tarifs suivants pour le prêt du mini bus :

Sans carburant : 0.55€

Avec carburant : 0.85€

M.BATTAIS Loic rappelle que le prochain contrôle technique aura lieu le 8 Août 2018, et la licence de transport sera renouvelable au 31 Décembre 2018.

33/2018 : Validation des recrutements

Un poste d'ATSEM, un poste de cuisinier, deux postes de surveillance de cantine, un poste de ménage, ainsi que deux postes de secrétariat étaient à pourvoir.

- ◆ Pour le poste d'ATSEM, Mme BRUNE Elodie a été recrutée pour l'année scolaire (CDD). Elle effectuera 40h/semaine, soit 27h69 annualisées.

M. Battais informe qu'il doit revoir Mme GUERIN afin connaître le créneau horaire le mieux adapté pour sa pause du midi

- ◆ Pour le poste de cuisinier, Mme PEUVREL Monique a été recrutée. Mme PEUVREL sera titularisée cette année. Elle effectuera 40h/semaine, soit 27h69 annualisées.

M. Battais déclare qu'il serait judicieux de se renseigner avec l'IRCANTEC ou la CNRACL afin de connaître quel organisme serait plus avantageux pour Mme PEUVREL.

- ◆ Pour les postes de surveillance de cantine, Madame ROUSSEL Lydie et Madame SOURDIN Nathalie ont été recrutées sur la base d'1h45.
- ◆ Pour le poste de ménage, Madame LENORMAND Christine a été recrutée sur la base de 12h/semaine soit 10h à Romazy et 2h à Rimou (salle de garderie).
- ◆ Pour les deux postes de secrétariat, Madame LE NAGARD Anne a été recrutée pour 1h15/semaine, et Madame SOURDIN Nathalie, pour 4h/semaine.

Mme Pairé avise qu'il serait peut-être possible de regrouper les deux contrats de Madame SOURDIN, il faudrait voir les possibilités éventuelles.

Les courriers de réponse aux candidatures seront envoyés à partir du 25 Juillet 2018.

34/2018 : Délibération pour les voyages 2018

- ◆ Ecole de ROMAZY :

Les élèves se sont rendus le 31 Mai au Centre Equestre Les Chevaux du Bel Air. Le SIRS participera à hauteur de 500€ pour ce voyage.

Le 1^{er} Juin, les élèves ont été à Fougères pour la répétition de leur spectacle et se sont rendus dans l'après-midi au Rocher Portail à Saint Brice en Cogles. Le SIRS participera pour un montant global de 446€.

- ◆ Ecole de CHAUVIGNE :

Les élèves ont été le 1^{er} Juin 2018 au Zoo de Champrepus. Le SIRS participera pour un montant de 455€.

Du 21 au 22 Juin 2018, ont effectués une sortie pédagogique. Le SIRS versera 594€.

- ◆ Ecole de RIMOU :

Les élèves ont réalisés une classe verte du 27 au 29 Juin 2018.

Le montant des participations s'élèvent à

- ◆ 3440€ pour les familles
- ◆ 2255.80€ pour l'APE
- ◆ 250€ pour la coopérative
- ◆ 604€ pour le SIRS

Le SIRS participera donc à hauteur de 604€.

Les montants de ces participations ont été votés à l'unanimité.

Il est rappelé que le SIRS attribue :

60€ de fournitures scolaires par élèves
500€ est accordée par école pour le transport hors piscine
500€ est accordée par école pour les entrées diverses
35€ par élèves pour les voyages exceptionnels

35/2018 : Avis sur le nom de l'école

L'école de Rimou porte le nom de « Ecole élémentaire Victor Chapellière ».

Il a été voté à l'unanimité que l'école du Regroupement Scolaire RIMOU ROMAZY se nommera « Ecole Victor Chapellière ».

M. Deslisle remarque qu'il faudrait ajouter « ROMAZY » sur le site actuel de l'école RIMOU. Pour cela, il faudra contacter l'académie afin de procéder à un ajout.

36/2018 : Validation modalité de fonctionnement à la rentrée 2018-2019

Une convention sera élaborée avec la commune de Romazy et de Rimou et le SIRS pour une mise à disposition des locaux.

Pour les locaux de Romazy, les compteurs électriques et d'eau seront transférés pour le compte du SIRS locataire des locaux.

Les charges seront en conséquence transférées.

Pour les locaux de Rimou accueillant la garderie, il y aura un remboursement des charges à la Commune de Rimou.

Afin de faciliter le fonctionnement, les membres envisagent éventuellement de mettre un sous compteur.

37/2018 : Divers

Afin d'assurer la cantine dans de bonnes conditions, Mme Rouanet fait remarquer qu'il manque des tables et des chaises pour les enfants.

Les membres donnent leur accord à l'unanimité pour l'achat de tables et de chaises.

Mme Pairé informe qu'il reste des fournitures à l'école de Rimou. Celles-ci seront déplacées à Romazy.

Une prochaine réunion est prévue le 27 Août 2018

Une réunion avec la commune de Chauvigné sera prévue après le 31 Août 2018, une date sera fixée ultérieurement.

M. AUBREE Anthony	M. BATAIS Loïc	M. BRUNEL Jean-Claude
Mme CHARTIER Marie-Thérèse	M. DELISLE Éric	Mme PAIRÉ Nicole
M. PARENT Arnaud	Mme ROUANET Jeanine	